Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du patrimoine Architectural

LE BÂTI ANCIEN : DES SOLUTIONS POUR LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE (RE2020)

PRÉSENTATION

Entrée en vigueur en 2022 pour la construction neuve, la réglementation environnementale RE2020 ne se limite plus à la consommation d'énergie : elle prend en compte l'impact carbone du bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie, de la fabrication des matériaux à leur fin de vie, ainsi que le confort d'été.
Ces critères rejoignent les principes du bâti ancien : matériaux locaux, peu transformés, biosourcés ou géosourcés (pierre, terre, chaux, bois), forte inertie, implantation et dispositions adaptées au climat, durabilité et réemploi. Le bâti ancien constitue ainsi une référence pour concevoir des bâtiments sobres en énergie et en carbone.
Cette formation présente le cadre de la RE2020 et les points clés de l'analyse du cycle de vie, puis montre comment les enseignements du bâti ancien peuvent guider les choix de conception et les choix techniques.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du secteur du bâtiment au regard des contraintes énergie-carbone (contexte, ordres de grandeur, objectifs réglementaires…).
- Connaître le contexte réglementaire actuel.
- Identifier les points clefs de l'analyse en cycle de vie ACV (principe, ACV produit, ACV bâtiment, indicateurs…).
- Retours sur l'expérimentation E+C-, qui a préparé la Réglementation Environnementale 2020.

OBJECTIF EN TERMES DE COMPÉTENCES OU DE QUALIFICATION À ACQUÉRIR

- Être capable de comprendre la réglementation.
- Être capable d'établir des choix techniques adaptés à la RE2020.

Programme détaillé et séquencé

Présentation et tour de table.

Jour 1 (7 h)

Séquence 1
Objectifs de la séquence 1 : Appréhender le contexte réglementaire
Durée : 7 h

Rappel du contexte

- Le paysage réglementaire français.
- Rappels sur les principes de la RT 2012 et les labels « Énergie ».
- Les labels Énergie et Carbone.
- Les principes de la RE2020, en vigueur depuis le 1er janvier 2022.
- L'usager et la performance énergétique.

Échanges et discussion.

Jour 2 (7 h)

Séquence 2
Objectifs de la séquence 2 : Savoir répondre aux nouvelles exigences
Durée : 7 h

Les choix techniques

- Évolution des modes de conception pour répondre aux exigences de la RE2020.
- Les choix techniques.
- La prise en compte de l'usager et de ses comportements.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Apports théoriques en vidéo-projections.
- Exercice d'appropriation sur cas d'école.
- Échanges et discussion.

PUBLIC

Exclusivement les agents du ministère de la Culture (DRAC et UDAP).

PRÉREQUIS

Avoir une activité professionnelle en lien avec le patrimoine bâti ou démontrer d'une pratique personnelle sur le sujet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM (questionnaire à choix multiple) en fin de formation.
- Critère de validation des acquis : au moins 3/4 de réponses justes au questionnaire.

INTERVENANT SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE

Formateur expert rénovation et construction bas carbone basse énergie.

MODALITÉ DE SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Fiche d'appréciation (questionnaire de satisfaction) remise aux participants en fin de formation.

HORAIRES

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

DURÉE

2 jours, soit 14 heures en centre.

LIEU

École d'Avignon
Maison du Roi René
6 rue Grivolas
84000 AVIGNON

RECRUTEMENT

8 (minimum) à 15 participants.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contacter notre référent :
Christine VIGNON : 04.90.85.59.82 – contact@ecole-avignon.com

COÛT PÉDAGOGIQUE

Coût pédagogique pris en charge dans le cadre d'une convention entre la DRAC PACA et l'École d'Avignon.

DÉLAI ESTIMÉ ENTRE LA DEMANDE ET LE DÉBUT DE LA FORMATION

3 semaines.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en renvoyant le bulletin d'inscription complété par courriel à stages@ecole-avignon.com ou par courrier à : École d'Avignon, 6 rue Grivolas, 84000 Avignon.
Formation réservée aux agents des DRAC et des UDAP.

CONTACT

École d'Avignon – 04.90.85.59.82 – contact@ecole-avignon.com

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction moyen 2025 : 92 %. Moyenne annuelle des fiches d'appréciation de fin de formation (21 répondants sur 21 stagiaires, 2 sessions).